

Correspondances

SE DÉPLACER MALIN EN PAYS D'AIX

N°8 / Février 2010

Pôle d'échanges de Plan d'Aillane Aix les Milles



La Duranne

Pôle d'Activités

Village des Milles

Lancement de la concertation

© Billettique
Bientôt une nouvelle
carte de bus

© Route des Alpes
Lancement des travaux
d'un nouveau Parc Relais

© Lignes du Pays d'Aix
Plus de services le dimanche



« En 2010, les transports en commun prennent une nouvelle dimension »

Aujourd'hui, les 34 communes qui composent le Pays d'Aix sont toutes desservies en transports en commun et plus de 21 millions de voyages sont réalisés chaque année dans nos bus et cars. Pourtant, des efforts restent encore à accomplir. Dans cette perspective, avec Jean Chorro, nous avons réalisé en 2009 une réorganisation des réseaux de transports en commun, au bénéfice de tous les habitants. De nombreuses créations ont vu le jour : nouvelles lignes, services les dimanches, ligne urbaine de Venelles... Pour 2010, ce nouvel élan en faveur de la mobilité des habitants du Pays d'Aix sera poursuivi. Cela se concrétise notamment par le lancement de la concertation du Pôle d'Echanges de Plan d'Aillane appelé à desservir le pôle d'activités d'Aix-en-Provence. 2010 marquera aussi la mise en service d'un nouveau système de billettique, plus économique, plus pratique et plus simple, ainsi que l'ouverture d'un troisième parc-relais à Aix. Je suis intimement persuadée que ces nouvelles opportunités de déplacements contribueront à préserver au mieux notre cher Pays d'Aix.



Maryse JOISSAINS MASINI

> Président de la Communauté du Pays d'Aix,
> Député-Maire d'Aix-en-Provence

☺ Lignes intercommunales

Plus de services le dimanche

➔ Depuis le mois de septembre 2009, l'offre de transports en commun de la Communauté du Pays d'Aix a été renforcée sur l'ensemble du territoire. De nombreuses dispositions ont en effet été mises en œuvre pour répondre aux besoins des habitants, avec notamment l'ouverture de nouveaux services les dimanches et les jours fériés. L'essentiel des 22 lignes intercommunales fonctionne donc le 7^{ème} jour de la semaine, ce qui permet de se balader en toute liberté les dimanches, sans se soucier de sa voiture, du stationnement ou du plein d'essence.



☺ Témoignage

« Je peux me déplacer sans souci le dimanche »

« C'est une bonne chose, vraiment, car il y a maintenant une véritable amélioration le dimanche. Les bus sont beaucoup plus nombreux et je peux facilement et sans souci organiser mes visites chez mes amis ou dans ma famille. Mon père, qui habite Mimet et qui n'a pas de voiture, peut aussi venir me voir plus facilement le dimanche. Lorsque j'ai appris ce renforcement des lignes, j'ai été très satisfaite. En plus, je suis abonnée, je n'ai même pas à me préoccuper des tickets. »

Laetitia, Aix-en-Provence



OTEL'O

L'INFO TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX
0805 71 50 50
www.infotelo.com

© Stationnement

Bientôt un nouveau parc-relais au Nord-Est d'Aix



À la suite du succès du P+R Krypton, au Sud et celui des Hauts de Brunet, au Nord, la Communauté du Pays d'Aix vient de lancer les travaux d'un troisième parc-relais au Nord-Est d'Aix-en-Provence : «Route des Alpes». L'ouverture est prévue en septembre prochain.

➔ Le Parc-Relais de la Route des Alpes permettra aux automobilistes et à leurs passagers de laisser leur véhicule route de Sisteron. Ils emprunteront ensuite gratuitement la ligne 23 qui desservira le centre-ville d'Aix en 6 minutes, à raison d'une navette tous les quarts d'heure. Éclairé, clôturé et gardienné, il proposera 204 places, dont 4 pour les personnes à mobilité réduite,

et un point de stationnement vélo, portant la capacité totale des parcs relais d'Aix-en-Provence à 872 places.

L'accès malin au centre-ville

Pour 2 euros par jour, 25 euros par mois ou 250 euros à l'année, ce type de stationnement constitue une alternative plus économique et plus écologique pour les déplacements en ville. La CPA souhaite encourager ainsi les

habitants à adopter de nouveaux réflexes de déplacement. Afin de faciliter l'accès aux centres-villes et réduire la place de l'automobile dans l'environnement, la CPA a d'ailleurs déjà investi 10 millions d'euros pour aménager des parcs de stationnement en périphérie des communes. Le Pays d'Aix compte quatorze parcs de persuasion gratuits et situés à moins de dix minutes à pied des centres-villes.



© Billettique

La carte de bus devient carte à puce !

La Communauté du Pays d'Aix procède actuellement à une première phase de tests avant le déploiement des cartes à puces sans contact, au printemps.

➔ Depuis de nombreux mois, la Communauté du Pays d'Aix se prépare à cette échéance : au printemps 2010, le réseau de bus et de cars adoptera un nouveau système de validation des titres de transport : la billettique. Adieu cartes, coupons et tickets : la «carte à puce sans contact» va simplifier et développer les déplacements en transport en commun.

Plus économique, plus simple, plus pratique

Ces supports sans contact présentent plusieurs avantages :

> Ils permettent de stocker un grand nombre d'informations (abonnement à la journée, à la semaine, au mois, à l'année).

- > Leur validation est instantanée, entraînant une réduction du temps d'attente pour les voyageurs.
 - > Avec une même carte, les utilisateurs pourront voyager sur plusieurs réseaux.
 - > En cas de perte ou de vol, un signalement permet de les bloquer. Ils peuvent ensuite être renouvelés et rechargés grâce aux données enregistrées dans la mémoire du système.
 - > Ils sont rechargeables auprès des 80 dépositaires du Pays d'Aix.
- Affaire à suivre...





© Concertation

➔ Pôle d'Echanges de Plan d'Aillane : Exprimez-vous sur le projet ! ➔



Le 28 janvier 2010, la concertation sur le Pôle d'Echanges de Plan d'Aillane a débuté officiellement lors de la réunion publique à l'Hôtel Royal Mirabeau. Elle se déroulera tout au long du mois de février.

➔ Un Pôle d'Echanges permet des connexions faciles et directes entre tous les modes de déplacements (marche, vélo, voiture, bus, car, train...) pour passer facilement de l'un à l'autre. Généralement, on y trouve une gare routière, un parc-relais, des stationnements 2 roues, une gare ferrée. Ce sera le cas du Pôle d'Echanges de Plan d'Aillane. Situé sur la zone des Milles à proximité de l'aérodrome, le Pôle d'Echanges de Plan d'Aillane sera le complément idéal de la gare routière d'Aix. Il contribuera notamment à réduire le trafic de bus et cars sur le centre-ville, et proposera de nouvelles liaisons directes et rapides vers le premier pôle d'emploi du département, le pôle d'activités d'Aix-en-Provence avec ses 25000 salariés. Plan d'Aillane permettra également d'offrir plus de bus sur le quartier de la Duranne et le village des Milles. Sa mise en service est prévue pour début 2011, pour un coût de 6,2 millions d'Euros HT, financé par la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil Régional, le Conseil Général et la Ville d'Aix.

Info+

- Exposition permanente et registre de concertation à la Direction Aménagement du Territoire de la CPA, La Robole, 25, rue Paul Langevin à Aix
- Site internet CPA : www.agglo-paysdaix.fr



© Aix en Bus

Encore plus de bus...

- > **LIGNE 3** : horaires renforcés et prolongés jusqu'à Palette le dimanche et jours fériés
- > **LIGNE 10** : horaires renforcés
- > **LIGNE 13** : horaires renforcés en semaine et création d'un service le dimanche et jours fériés
- > **Lignes 14 et 15** : départs supplémentaires
- > **LIGNE 16** : un nouvel itinéraire à Encagnane par les boulevards Maréchal Leclerc et Maréchal Juin.
- > **NAVETTE MARCHÉ ENCAGNANE** : 3 allers-retours entre l'avenue Capus, la Petite Chartreuse, Corsy et le marché d'Encagnane